

- Pour l'accompagnement, vous devez vous adresser à BGE, sur le site le plus proche de votre domicile.
- La demande de financement doit être déposée auprès de l'ADIE (dont le comité de crédit statue sur la demande) ou de BGE, à l'adresse la plus proche de chez vous.

L'ADIE et BGE sont présents dans les départements d'éligibilité du dispositif, sur différents lieux d'accueil. Afin de connaître le plus proche de votre domicile, contactez nos antennes départementales.

BGE Ariège

Hôtel d'entreprises
266 rue Louis Pasteur
Parc Technologique
Delta Sud
09340 VERNIOLLE
Tél. : 05 61 69 06 40
bge09@creer.fr

BGE Aveyron

18, avenue
Jean Monet
Immeuble Europa
12000 RODEZ
Tél. : 05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

BGE Lot

C/o Espace
Clément Marot
Place Bessières
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 21 93 50
bge46@creer.fr



BGE Gers

119^{bis} avenue de
la 1^{ère} armée
32000 AUCH
Tél. : 05 62 05 52 55
bge.arte@orange.fr

BGE Haute-Garonne

Pôle formation
64, bd Silvio Trentin
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 61 61 45 10
formationbge31@creer.fr

Pôle conseil
3, ch. du Pigeonnier
de la Cépière
31100 TOULOUSE
Tél. : 05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

BGE Hautes-Pyrénées

14 Bd Pierre Renaudet
65000 TARBES
Tél. : 05 62 05 52 55
bge.arte@orange.fr

BGE Tarn

Hôtel d'entreprise
Albi-InnoProd
8 av de Gennes
81000 ALBI
Tél. : 05 63 47 17 31
bge81@creer.fr

BGE Tarn-et-Garonne

118, av. Marcel Unal
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées
Méditerranée

Économie solidaire

Accompagnement renforcé Prêt d'honneur pour créer votre entreprise



DISPOSITIF DE LA RÉGION
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



L'ADIE est présente dans l'ensemble des départements d'éligibilité du dispositif.

N°Cristal 0969 328 110

APPEL NON SURTAXE



www.creer.fr

Prêt d'honneur

Accompagnement renforcé

Le dispositif «*Economie solidaire*» est financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (en Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn-et-Garonne). La mise en œuvre de cette aide fait l'objet d'un conventionnement spécifique entre la Région, l'ADIE et BGE.

Nature de l'aide

L'aide concerne la création d'entreprises individuelles ou de sociétés (dans ce cas, le contrôle majoritaire du bénéficiaire de l'aide est nécessaire).

Elle comprend un prêt d'honneur et un accompagnement avant et après la création d'entreprise ainsi que la possibilité de participer à des ateliers.

Le prêt d'honneur (prêt à taux 0) s'élève à **3.000€ au maximum**. Il est financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et versé par l'ADIE.

Le créateur bénéficie d'un **accompagnement renforcé** par BGE avant (étude de faisabilité, financement du projet, réalisation du dossier de création) et après la création d'entreprise (développement commercial, organisation administrative, appui en gestion, recrutement, management, ...), en complément des dispositifs de droit commun existants.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne disposant de peu ou pas d'apport personnel, n'ayant pas d'accès au crédit bancaire classique :

- demandeurs d'emploi
- porteurs de projet appartenant aux publics prioritaires (bénéficiaires des minima sociaux ou du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs précaires, personnes reconnues travailleurs handicapés, ...)

Conditions d'obtention

L'attribution du financement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est subordonnée à :

- l'obtention d'un financement solidaire octroyé par l'ADIE d'un montant au moins égal au prêt solidaire de la Région.
- la réalisation d'un accompagnement avant la création d'entreprise par BGE.
- l'engagement dans un suivi après création du chef d'entreprise avec BGE.

Histoires de créateurs...

... qui ont bénéficié du dispositif «Economie solidaire»

Ludovic Duburc, «SARL Duburc» (82)

Reprise d'une boulangerie-pâtisserie à Albefeuille Lagarde

Ludovic Duburc est boulanger-pâtissier de métier. Il a été accompagné dans l'étude de son projet par BGE à Valence d'Agen. En septembre 2013, il est rejoint par son frère, Jérôme, avec lequel il crée une SARL.



BGE a appuyé ces créateurs dans la construction de leur budget prévisionnel et dans leur recherche de financement : prêt à taux % Nacre et financement Région.

En décembre 2013, le fonds de commerce est racheté et l'activité démarre. La reprise de ce commerce, situé à 10 kms de Montauban, assure le maintien d'un service de proximité dans un contexte semi-rural, une activité économique pour les habitants de la commune et permet la création de 2 emplois.

Séverine Iragne «Rose kiwi» (12)

Confiserie, épicerie sucrée, objets de décoration



Séverine Iragne avait déjà créé en 2007 un salon de thé à Millau, revendu après consolidation de l'activité, pour quitter le milieu de la restauration (ce salon de thé existe toujours). Entrepreneuse dans l'âme, elle s'est investie dans un autre projet de dépôt vente, avant de créer en avril 2010 une confiserie, proposant aussi épicerie sucrée et objets de décoration.

Mme Iragne a bénéficié d'un accompagnement avant et après la création avec BGE Aveyron et du financement de la Région couplé à un prêt ADIE.

Laurent Gay (46)

Métreur-économiste

Laurent Gay a travaillé pendant 20 ans en tant que tailleur de pierre, bâtisseur et charpentier. Suite à un accident du travail, il réalise une VAE de chef d'équipe et obtient un BEP d'assistant architecte et un Bac Pro de métreur-économiste, dans le cadre d'une reconversion professionnelle.



En août 2013, Cap Emploi l'oriente vers BGE Lot. Il démarre un accompagnement dans le cadre du dispositif de la Région «Economie solidaire», réalise une étude de marché et finalise avec l'ADIE et BGE sa demande de financement à la Région. Il a créé son entreprise en février 2014.